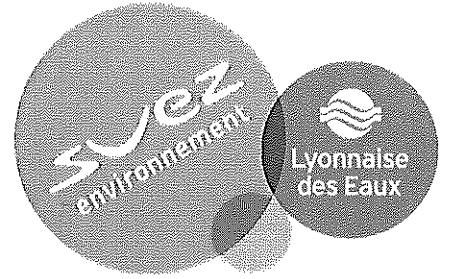


AGENCE CHAMPAGNE  
16, RUE DE LA FOSSE CHENEVIÈRE  
51390 GUEUX – FRANCE  
TEL +33 (0)3 26 83 60 20  
FAX +33 (0)3 26 83 60 21  
WWW.LYONNAISE-DES-EAUX.FR

NOS REF : VD/BP/2009  
OBJET : ENCART DDASS




→ Copie n° VIGOUR  
P.P.C.

MAIRIE DE GUEUX  
4 RUE DE L'EGLISE BP 21  
51390 GUEUX

A l'attention de Monsieur Le Maire

10/09/2009

Pour info  
Avant affichage  
OK  


Monsieur Le Maire,

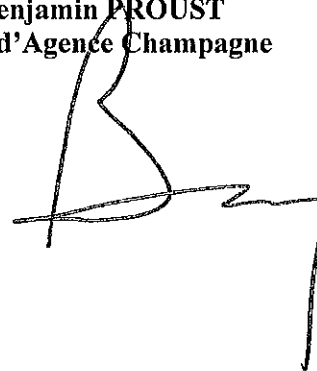
Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, la fiche d'information sur la qualité de l'eau distribuée sur votre collectivité en 2008.

Ce document s'inscrit dans le cadre de la circulaire DGS n° 98/115 publiée le 19 février 1998, en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau, de collecte et de traitement des eaux usées.

Nous vous adressons également une fiche descriptive sur la nature et les conséquences des différents paramètres liés à la qualité de l'eau.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de notre sincère considération.

**Benjamin PROUST**  
Chef d'Agence Champagne



PJ : 1 fiche descriptive



Bilan établi pour l'unité de distribution de : SIAEP GARENNE GUEUX VRIGNY

Exploitant : LYONNAISE DES EAUX FRANCE 02

Ce bilan de qualité a été établi à partir des analyses effectuées en 2008



## De la source...

L'eau captée provient d'une nappe phréatique à l'exclusion de toute eau de surface (lac, rivière ...)

## ...à La Consommation



### Bactériologie

**Objectif : absence de bactéries fécales dans 100 ml.**

- ✓ Nombre d'analyses : 10
- ✓ Conformité supérieure à 95%
- ✓ bonne qualité



### Nitrates

**Valeur maximale admissible : 50 mg/l.**

- ✓ Teneur : 34,7 mg/L
- ✓ qualité satisfaisante



### Pesticides

**Valeur maximale admissible : 0,1 µg/l par substance individualisée**

- ✓ Teneur : Inférieure à 0,1 µg/l
- ✓ bonne qualité



### Dureté

**Pas de valeur maximale admissible.**

- ✓ Teneur : 36,0 °F
- ✓ eau dure



### Fluor

**Valeur maximale admissible : 1,5 mg/l.**

- ✓ Teneur : 0,363 mg/L
- ✓ conforme



### Autres paramètres

## Pour votre santé

- ✓ **Eau de bonne qualité.**

**QUALITE BACTERIOLOGIQUE :** Elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. *Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou d'une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.*

#### LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX D'ALIMENTATION

Le contrôle sanitaire est dévolu au service santé environnement de la Direction Départementale des affaires Sanitaires et Sociales. Les analyses sont réalisées par le laboratoire départementale agréé pour le contrôle sanitaire des eaux (ou un laboratoire de référence, pour certaines analyses).

Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis. Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

#### Abréviations

mg/l : milligramme par litre (0,001 gramme par litre)

µg/l : microgramme par litre (0,000001 gramme par litre)

ml : millilitre (0,001 litre)

**NITRATE :** il s'agit d'un élément fertilisant présent naturellement dans les eaux ; les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre pour les eaux de consommation permet d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.

**PESTICIDES :** la présence de pesticides (atrazine, diuron ...) dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur règlementaire, très faible, est inférieure au seuil de toxicité connue.

**FLUOR :** le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite de 1 ;5 mg par litre a été fixé pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'email des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés, ...)

**TITRE HYDROTOMETRIQUE (DURETE) :** la dureté représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé.

#### RECOMMANDATIONS SANITAIRES

#### Pour préserver la qualité de votre eau :

- ◆ après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation,
- ◆ consommer exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, conservez la au froid, pas plus de 24h, dans un récipient fermé,
- ◆ les traitements complémentaires (adoucisseurs, « purificateurs »,...) sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation, sont sans intérêt pour la santé, voire même dangereux car ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.

#### LE PLOMB

L'eau, à la sortie de l'unité de production, ne contient pas de plombs. Mais des branchements publics ou des canalisations d'immeubles anciens en plombs peuvent la dégrader au cours de son transport. Aussi, est-il vivement conseillé de remplacer les anciennes conduites en plombs et, en attendant, de laisser s'écouler l'eau avant de la consommer.

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés à la Mairie de votre commune où ils sont affichés. De même, vous pouvez y consulter un rapport annuel détaillé établi chaque année par la Direction Départementale des affaires Sanitaires et Sociales.

*Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution d'eau, peut être sans suppression, ni ajout. Elle peut être affichée dans les immeubles collectifs.*